

La liste d'opposition au démarchage téléphonique est ouverte à tous les consommateurs.



bloctel.gouv.fr

UN SERVICE SIMPLE ET GRATUIT POUR ME PROTÉGER CONTRE LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ABUSIF

Il suffit de s'inscrire !



1

J'indique jusqu'à
8 numéros
de téléphone fixe
ou mobile sur
bloctel.gouv.fr*



2

Je reçois
un courriel
dans les 48 heures
et **je confirme**
ma demande.



3

Je suis protégé(e)
contre le démarchage
téléphonique abusif
au plus tard
dans les 30 jours.



Pour une durée
de trois ans



Pour s'inscrire : www.bloctel.gouv.fr
Pour en savoir plus : www.economie.gouv.fr/dgccrf
www.economie.gouv.fr/vous-orienter/particulier

**Les professionnels ont l'interdiction d'appeler les particuliers
inscrits sur la liste Bloctel sous peine d'amende.**

* En cas de difficulté d'accès à internet, vous pouvez vous inscrire par courrier à
Service Bloctel 6, rue Nicolas Siret – 10 000 Troyes

Ne pas jeter sur la voie publique

